CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E174272** **VALABLE JUSQU'AU** **24/05/2027**

ÉDITÉ LE 07/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2017

Forme juridique : SARL

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC evry
Siret : 832 583 082 00025
Code NACE : 4331Z
Numéro caisse de congés payés : 2149768
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000021269477004

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000021269477004
Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : PLUS RENOVATION FRANCE

Sigle : PLUS RENOVATION FRANCE
8 ROUTE DE MELUN
91250 SAINTRY-SUR-SEINE

Téléphone : 06 59 44 66 61 **Fax :**
Portable : 06 59 44 66 61
Responsabilité légale :
KHAI AHMED NORDINE GÉRANT

Site Internet : http://www.plusrenovation.fr
E-mail : contact@plusrenovation.fr

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 360 000 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante)	2	13/01/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

07/04/2026 15:06

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E174272** **VALABLE JUSQU'AU** **24/05/2027**

ÉDITÉ LE **07/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2017
Forme juridique : SARL
Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC evry

Siret : **832 583 082 00025**
Code NACE : 4331Z
Numéro caisse de congés payés : 2149768

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000021269477004

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000021269477004

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : **PLUS RENOVATION FRANCE**
Sigle : PLUS RENOVATION FRANCE
8 ROUTE DE MELUN
91250 SAINTRY-SUR-SEINE

Téléphone : 06 59 44 66 61 **Fax :**
Portable : 06 59 44 66 61

Site Internet : http://www.plusrenovation.fr
E-mail : contact@plusrenovation.fr

Responsabilité légale :
KHAI AHMED NORDINE GÉRANT

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	13/01/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.